



LA CULTURE

Bulletin trimestriel du Programme de la statistique culturelle

87-004

Printemps 1994

STATISTIQUE
CANADA

STATISTIQUE
CANADA

Vol. 6, No. 1

L'industrie de la production cinématographique au Canada : Le point de vue régional

Nancy Ghalam, chef de projet, Film et vidéo

L'industrie de la production cinématographique canadienne a subi une baisse globale de ses recettes de production, celles-ci étant passé de \$617.3 millions en 1990-1991 à \$581.8 millions en 1991-1992¹. Une diminution a également enregistré en 1989-1990, alors que les recettes ne s'établissaient qu'à \$553.1 millions. Toutefois, l'analyse de la production cinématographique et vidéo du point de vue régional révèle certaines tendances positives, notamment une forte croissance à l'extérieur de l'Ontario et la prospérité du secteur des longs métrages pour les cinémas.

En dépit de la diminution du nombre de spectateurs dans les cinémas et les ciné-parcs au cours des dernières années, l'industrie canadienne des longs métrages pour les cinémas a progressé de façon régulière. La production des longs métrages a augmenté de 65% depuis 1987-1988, pour atteindre le total de 56 films en 1991-1992. Au cours de la même période, le pourcentage de recettes de distribution découlant de films canadiens s'est également accru, passant de 4.4% à 6.4%.

La dominance exercée par les compagnies cinématographiques en Ontario a quelque peu diminué au cours des cinq dernières années. En fait, en 1991-1992, les recettes de production en Ontario ont atteint \$272.4 millions, ce qui représente le niveau le plus bas depuis les cinq dernières années.

Recettes de production

Les trois provinces les plus importantes

À l'heure actuelle, l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique détiennent la plus grande part des recettes de production cinématographique au Canada. En 1991-1992, les entreprises de production indépendantes de ces provinces ont gagné 95% de l'ensemble des recettes de production et ont produit 90% de tous les titres canadiens².

Traditionnellement, les producteurs de l'Ontario sont intervenus pour bien plus de la moitié de l'ensemble des recettes de la production cinématographique et vidéo au Canada. Cependant, pour la première fois en plus de cinq ans, la part du marché de l'Ontario a diminué pour atteindre 47% en 1991-1992, comparativement à 53% l'année précédente. Parallèlement, les données révélatrices de la tendance quinquennale nous apprennent que le Québec et, dans une moindre

mesure, la Colombie-Britannique commencent à accaparer une portion plus importante des recettes de production. La part des recettes de production du Québec est passée de 28% à 32% et celle de la Colombie-Britannique, de 14% à 16% (voir la figure 1).

Conformément à la nouvelle répartition relative de l'ensemble des recettes de production entre les trois principales provinces qui produisent des films, les recettes ont baissé de \$50 millions en Ontario pour s'établir à \$272.4 millions. Inversement, les recettes du Québec ont progressé de \$10 millions pour atteindre \$185.9 millions,

suite p. 2

Pour ce numéro de *La culture en perspective*, nous avons spécifiquement choisi une analyse provinciale/territoriale ou régionale dans tous nos articles où une telle analyse était possible.

Dans ce numéro...

L'industrie de la production cinématographique au Canada: Le point de vue régional	1
Utilisation des données du recensement à des fins d'analyse de la population active du secteur culturel	4
Les dépenses publiques au titre de la culture varient	4
Les préférences quant aux activités culturelles varient selon la province	6
La collecte des données pour le Projet sur la population active du secteur culturel aura lieu en mai	8
L'édition du livre au Canada	8
Supplément: Indicateurs sur l'industrie de l'édition du périodique	
Supplément: Indicateurs sur les arts d'interprétation (révisé)	

8862910101



Statistique Canada / Statistics Canada

500 Canada

Figure 1

La part des recettes de production de l'Ontario diminue, celle du Québec augmente

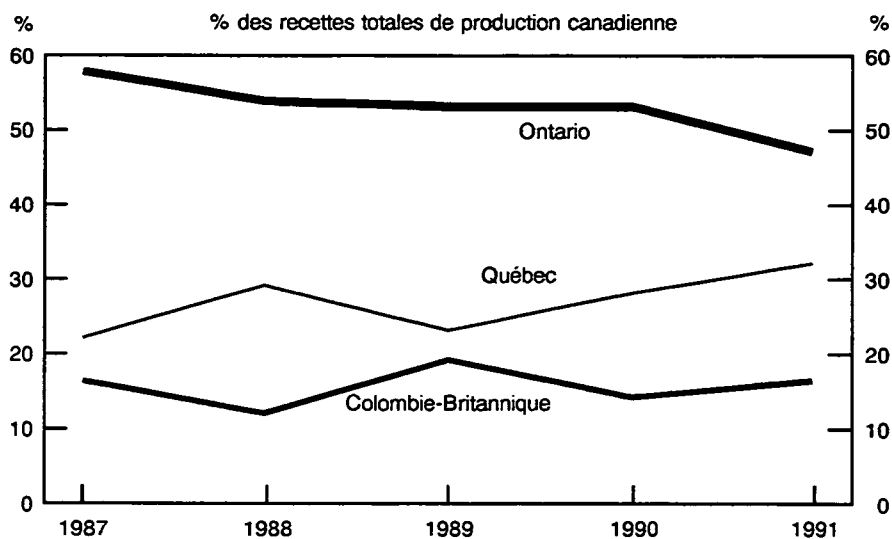


Tableau 1

Nombre de producteurs spécialisés dans chaque marché, Canada et les provinces, 1991-1992

Marché de spécialisation	Can.	Atl.	Qc	Ont	Man.	Sask.	Alta	C.-B.
Longs métrages pour les cinémas	20		9	6	1			4
Télévision	137	4	62	49	6	2	2	11
Publicité	58	4	17	23		3	2	9
Gouvernemental/éducatif	123	6	32	42	5	5	8	23
Industriel	182	7	75	68	4	1	6	21
Pour d'autres producteurs ¹	130	3	52	39	3	1	2	30
Sans spécialisation	92	5	39	23	3	6	2	14
Total	742	29	286	250	22	18	22	113

¹ La plus grande part des recettes de production provient des travaux commandités par d'autres compagnies de production cinématographique ou producteurs exécutifs.

tandis que celles de la Colombie-Britannique se sont accrues de \$8 millions pour s'établir à \$94.6 millions.

Les Prairies et la région de l'Atlantique

Parmi les autres provinces, l'Alberta occupait le premier rang en 1991-1992, ses recettes de production ayant atteint \$12.5 millions, suivie par la Saskatchewan (\$5.3 millions) et la Nouvelle-Écosse (\$4.7 millions). Les recettes de production du Manitoba ont atteint au total

\$3.3 millions, comparativement à 1,8 \$ million au Nouveau-Brunswick et à \$1.0 million pour les provinces de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard prises ensemble. Les recettes de production ont augmenté par rapport à 1990-1991 dans seulement deux de ces provinces, soit le Manitoba et la Nouvelle-Écosse.

Producteurs spécialisés

La grande majorité (88%) des entreprises de production au Canada se spécialisent dans un seul marché cinématographique (exemple les

films commerciaux, la production télévisée, la publicité, etc.). Le classement des producteurs dans les catégories de spécialisation est fondé sur la source de la plus importante portion de leurs recettes de production.

La fragmentation croissante du marché, notamment l'augmentation des services spécialisés de télévision et la télévision payante, ne semble pas avoir influé sur la proportion des entreprises qui se spécialisent dans chaque segment de marché. Toutefois, au niveau des provinces, la spécialisation des producteurs varie considérablement (tableau 1), de même que le volume de productions complétées.

Longs métrages pour les cinémas

C'est au Québec qu'on retrouve, en 1991-1992, la plus forte concentration de producteurs qui se spécialisent dans les longs métrages pour les cinémas, soit au total 9 entreprises. Six autres ont été déclarées en Ontario, quatre en Colombie-Britannique et une au Manitoba.

Le marché des longs métrages pour les cinémas a progressé de façon soutenue au Québec au cours des cinq dernières années. Au total, 38 longs métrages ont été complétés en 1991-1992, soit une hausse par rapport à 30 l'année précédente et à seulement 13 en 1987-1988. Dans ce secteur, la production ontarienne est relativement stable, en dépit d'une faible baisse du nombre de longs métrages qui est passé de 15 en 1990-1991 à 13 à 1991-1992. Trois autres longs métrages ont été produits en Colombie-Britannique, et un chacun au Manitoba et en Alberta, ce qui fait que le total de longs métrages au Canada atteint le niveau de 56 en 1991-1992.

Le total des recettes de production découlant des distributeurs de longs métrages pour les cinémas a baissé au Québec en 1991-1992, en dépit de la hausse du nombre de films complétés. Les recettes découlant de la production de longs métrages pour les cinémas ont atteint le total de \$4.8 millions, ce qui représente une baisse par rapport aux \$7.0 millions de l'année précédente et un recul marqué par rapport au niveau de \$27.2 millions enregistré en 1988-1989.

Comparativement, les recettes découlant de la production de longs métrages pour les cinémas en Ontario n'ont atteint que \$3.0 millions en 1991-1992, soit un repli par rapport au sommet le plus élevé en cinq ans de \$7.7 millions enregistré en 1989-1990.

Production télévisée

C'est également au Québec que l'on trouve le plus grand nombre d'entreprises qui se spécialisent dans la production télévisée. En

suite p. 3

1991-1992, on compte en effet 62 producteurs qui appartiennent à cette catégorie au Québec et 49 en Ontario. Dans les provinces de l'Atlantique, trois des quatre entreprises qui se spécialisent dans la production télévisée sont du Nouveau-Brunswick.

En termes de recettes de production, le marché de la télévision peut être scindé en deux composantes, soit la télévision générale et la télévision payante. Pour la période allant de 1989-1990 à 1990-1991, on constate en Ontario une hausse assez spectaculaire des recettes découlant de la télévision payante, qui passent de \$5.4 millions à \$27.7 millions. Ce marché a poursuivi son expansion en 1991-1992, atteignant \$29.3 millions. Par ailleurs, le Québec semble dominer l'industrie en termes de production pour la télévision conventionnelle. En 1991-1992, les recettes provenant de ce marché ont atteint le niveau de \$92.4 millions (soit une hausse de 9% par rapport à l'année précédente), comparativement à seulement \$35 millions en Ontario (diminution de 47%).

Toutefois, si l'on considère le pourcentage de producteurs spécialisés dans chaque segment de marché selon la province, c'est au Manitoba qu'on retrouve la plus forte proportion de spécialistes de la production télévisée. Sur un total de 22 entreprises, six (27%) ont tiré la plus forte portion de leurs recettes de production du secteur de la télévision. En comparaison, les pourcentages pour le Québec et l'Ontario atteignent respectivement 22% et 20%.

Marché hors commerce

Compte tenu du fait que le secteur hors commerce (publicité, gouvernemental, éducatif et industriel) représente 45% de l'ensemble des recettes de production, il n'est pas surprenant de constater que pratiquement la moitié de l'ensemble des entreprises de production spécialisées s'orientent vers ces marchés. En Alberta, le pourcentage des producteurs qui travaillent surtout dans le secteur hors commerce a atteint 73% en 1991-1992, comparativement au faible niveau de 41% au Manitoba. Ce pourcentage est également assez élevé dans les provinces de l'Atlantique (59%) et en Ontario (53%).

Les productions hors commerce, y compris les messages publicitaires télévisés, les vidéoclips, les vidéos de société, les vidéos domestiques et les productions éducatives, atteignent 8,610 pour l'ensemble du Canada en 1991-1992. La part de l'industrie ontarienne est de 40%, suivie du Québec avec 26 % et de la Colombie-Britannique avec 16%. En raison du fort pourcentage d'entreprises qui se spécialisent dans ce secteur, l'Alberta a également déclaré une importante part de marché, représentant 12% du nombre total de productions hors commerce.

Conclusion

Ce bref examen des tendances régionales démontre l'existence d'une industrie de la production cinématographique rentable à l'extérieur de l'Ontario, en dépit du rôle prédominant des producteurs de cette province. De toute évidence, le Québec est en voie de devenir un intervenant majeur sur la scène de la production canadienne, tandis que l'industrie de la Colombie-Britannique s'affirme. Les plus petites provinces font également leur marque dans cette branche d'activité en élaborant des domaines de spécialisation : ex. la concentration de la production hors commerce en Alberta et la spécialisation du Manitoba et du Nouveau-Brunswick dans le domaine de la production télévisée.

Pour obtenir un complément d'information, consultez notre récente publication **Le film et la vidéo, 1991-1992**, (numéro 87-204 au

catalogue), ou communiquez avec Fidelis Ifedi au (613) 951-1569. □

- ¹ Tous les montants en dollars qui figurent dans le présent article sont exprimés en dollars constants de 1991. Les chiffres en dollars courants ont été corrigés de l'inflation au moyen de l'indice des prix à la consommation pour le Canada ou la province en cause.
- ² On considère qu'une production est complétée lorsqu'il en existe une copie zéro ou une bande vidéo maîtresse. Chaque épisode d'une série télévisée est compté comme une production distincte.

Nota: Indicateurs

Les indicateurs choisis sur les arts d'interprétation présentés dans le numéro d'hiver 1993 de **La culture en perspective** (vol. 5, no. 4) contenaient une erreur dans la colonne de titres à gauche. Une version corrigée est fournie dans le présent numéro, de même que de nouveaux indicateurs choisis sur l'industrie de l'édition des périodiques.

Renseignez-vous...

Nous espérons que vous jugerez ce bulletin instructif et utile. S'il vous plaît nous ferez part par écrit, par téléphone ou par télécopieur de vos observations.

Mary Cromie
La rédactrice,
La culture en perspective,
Division de l'éducation, de la culture et du tourisme,
Statistique Canada,
Immeuble R.H. Coats,
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

(613) 951-6864
(613) 951-9040 (Télécopieur)



Pour plus de renseignements sur les publications, les produits, les totalisations spéciales ou le contenu de certaines enquêtes, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes:

Iain McKellar	Directeur-adjoint, Culture	951-9038
Kathryn Williams	Gestionnaire, Projet sur la population active du secteur culturel	951-1517
Mary Cromie	Données sur les consommateurs de culture	951-6864

Section des activités et des institutions culturelles

Roberta Sametz	Chef	951-9173
Marie Lavallée-Farah	Arts d'interprétation	951-1571
Erika Dugas	Établissements du patrimoine	951-1568
Norman Verma	Bibliothèques publiques	951-6863
Norman Verma	Dépenses publiques au titre de la culture	951-6863

Section des industries culturelles

Michel Durand	Chef	951-1566
Manon Nadeau	Édition et diffusion du livre	951-1563
Fidelis Ifedi	Édition du périodique	951-1569
Fidelis Ifedi	Film et vidéo	951-1569
Mary Allen	Enregistrement sonore	951-1544
John Gordon	Radio et télévision	951-1565
Michel Durand	L'importance économique	951-1566

Utilisation des données du recensement à des fins d'analyse de la population active du secteur culturel

Kathryn Williams, chef, Projet sur la population active du secteur culturel

Au cours de la dernière décennie, la croissance de la population active du secteur culturel au Canada a inmanquablement devancé celle de la population active en général. Selon le Recensement de 1991, plus de 300,000 Canadiens, tant des artistes et des producteurs que des techniciens et des enseignants, font partie de la population active du secteur culturel.

Pour brosser une image précise de ce secteur unique, et tirer le maximum d'une source de données qui existe déjà, Statistique Canada forme en ce moment un groupe d'utilisateurs de données en vue de financer le dépouillement et l'analyse exhaustive des données du Recensement sur la population active du secteur culturel.

Cette initiative s'inscrit dans le contexte du Projet sur la population active du secteur culturel dont l'objectif principal est de mener la première enquête exhaustive portant sur le secteur culturel au Canada. Jusqu'à ce que les résultats de cette enquête soient diffusés en novembre 1994 (voir article sur la collecte des données du Projet sur la population active du secteur culturel en mai, p. 8), les données du Recensement continueront d'être la principale source de renseignements sur les personnes qui travaillent dans le secteur culturel. En outre, le Recensement est l'unique source qui fournisse des données détaillées à long terme, essentielles pour analyser les tendances.

Avec l'aide de ses partenaires, Statistique Canada brossera un tableau détaillé des caractéristiques démographiques, économiques et de l'emploi des personnes qui travaillent dans le domaine culturel. Les membres du groupe, qui collaborent au financement de ce projet sur la base du recouvrement des coûts, auront accès à la plus vaste gamme possible des données regroupant divers niveaux géographiques : fédéral, provincial et infraprovincial. Grâce à la mise en commun des ressources, les coûts pour chaque membre seront considérablement inférieurs à ceux que paieraient les membres s'ils achetaient individuellement ces données et menaient leurs propres analyses.

Les résultats de cette étude auront une valeur inestimable pour tous les niveaux d'administration au plan de l'évaluation des politiques et de l'élaboration des programmes, et de leurs demandes en vue d'obtenir toutes ressources nouvelles. Les organismes non-gouvernementaux se serviront également de ces données à des fins de détermination des ressources et de planification et de recherche.

Les résultats permettront de préparer des demandes de subvention, de soutenir des études de marché et de se tenir au courant des changements dans le domaine culturel.

Les membres du groupe auront accès aux données, aux tableaux et aux analyses prédéfinis rassemblés dans le contexte du projet, de même qu'à certaines données et analyses personnalisées additionnelles, au

besoin. Il se peut que le groupe produise une publication conjointe.

Si vous voulez faire partie de ce groupe, veuillez composer sans frais le 1-800-661-2100. □

Les dépenses publiques au titre de la culture varient

Norman Verma, chargé de projet, Dépenses publiques au titre de la culture et Roberta Sametz, chef, Activités et institutions culturelles

La récession récente, conjuguée aux compressions budgétaires, a eu pour effet de restreindre les dépenses publiques au titre de la culture, surtout au niveau fédéral.

En 1991-1992, les dépenses engagées à ce titre par tous les paliers d'administration étaient en baisse d'environ 1%, à \$6.1 milliards. Ceci représente une diminution pour la deuxième année d'affilée, après la hausse d'à peu près 3% survenue pendant chacune des deux années précédentes, compte tenu de l'inflation¹.

Au niveau fédéral, après avoir connu un ralentissement du taux de croissance des dépenses depuis 1986-1987, le budget culturel fédéral est tombé de 5% en 1990-1991, puis de 4% en 1991-1992, pour s'établir à

\$2.9 milliards. Les dépenses municipales au titre de la culture, qui avaient progressé pendant chacune des six dernières années, ont aussi tombé de 2% en 1991, pour se situer à \$1.3 milliard.

L'impact de ces baisses a été modéré par la hausse de 4% survenue dans les dépenses des provinces et des territoires au titre de la culture, lesquelles ont atteint \$1.9 milliard, après être demeurées assez constantes pendant l'année précédente.

Variations entre provinces et territoires

Les variations des dépenses engagées au titre de la culture par tous les paliers d'administration n'étaient pas réparties d'une façon

suite p. 5

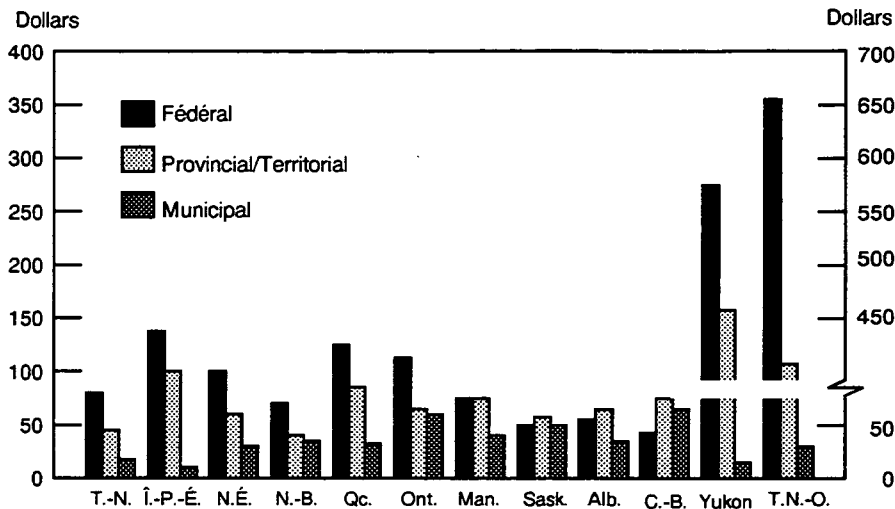
Tableau 2

Les hauts et les bas des dépenses publiques au titre de la culture

Province ou Territoire	Palier de gouvernement			Total
	Fédéral	Provincial ou Territorial	Municipal	
changement de pourcentage, 1990-1991 to 1991-1992 ¹				
Terre-Neuve	-21	5	2	-11
Île-du-Prince-Édouard	18	15	-	16
Nouvelle-Écosse	-11	-12	7	-9
Nouveau-Brunswick	-5	2	55	7
Québec	-6	6	-23	-5
Ontario	2	3	2	2
Manitoba	-10	-2	-4	-6
Saskatchewan	-16	-11	-9	-12
Alberta	-10	1	2	-3
Colombie-Britannique	-6	13	13	8
Yukon	17	53	-	30
Territoires du Nord-Ouest	6	-10	-62	-4
Total	-4	4	-2	-1

¹ les variations en pourcentage sont calculées en tenant compte des dollars constants (1990-1991)

Figure 2
Les sources de financement gouvernementales au titre de la culture par habitant varient, 1991-1992



uniforme à la grandeur du pays, puisqu'un certain nombre de provinces et de territoires ont affiché des baisses et d'autres, des hausses.

En 1991-1992, les dépenses ont régressé le plus en Saskatchewan (12%) et à Terre-Neuve (11%), suivies de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba, du Québec, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alberta, ce qui est dû surtout à une réduction des dépenses concernant la radiodiffusion et le patrimoine. Mais elles étaient en hausse au Yukon, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, et elles ont le plus profité aux bibliothèques, aux arts d'interprétation, à la radiodiffusion et au patrimoine.

Au niveau fédéral, la baisse de 4% des dépenses en 1991-1992 s'est fait sentir dans tout le pays, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario et dans les deux territoires. Les dépenses concernant la radiodiffusion et le patrimoine ont été le plus durement touchées dans ces provinces où les réductions sont survenues, tandis que la radiodiffusion et les arts d'interprétation ont le plus profité dans celles qui ont enregistré une croissance.

Malgré la baisse globale de 2%, les dépenses municipales au titre de la culture ont augmenté ou sont restées stables dans la plupart du pays. Le Nouveau-Brunswick a connu une hausse exceptionnelle de 55%. Toutefois, les dépenses engagées à ce niveau ont régressé pour l'ensemble du pays, sous l'effet des fortes baisses survenues dans les Territoires du Nord-Ouest (62%) et au Québec (23%) et des diminutions enregistrées en Saskatchewan et

au Manitoba. Les dépenses concernant les bibliothèques expliquaient en bonne part les variations observées dans les deux sens. Par exemple, les municipalités au Nouveau-Brunswick ont dépensé \$21.3 millions pour les bibliothèques en 1991-1992, contre \$14.2 millions en 1990-1991. Les dépenses des Territoires du Nord-Ouest dans ce domaine sont, quant à elles, passées à \$1.7 million par rapport à \$4.2 millions l'année précédente.

Les dépenses provinciales et territoriales au titre de la culture, ont aussi progressé, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Manitoba. Au Yukon et à l'Île-du-Prince-Édouard, les taux d'accroissement des dépenses atteignaient 53% et 15% respectivement, ce qui dépassait de loin la moyenne nationale de 4%. Les augmentations ont servi principalement aux arts d'interprétation, aux arts littéraires, aux bibliothèques, à la radiodiffusion et aux centres culturels. Par ailleurs, les baisses observées dans les dépenses s'expliquaient surtout par les réductions concernant les bibliothèques et le patrimoine.

Comme le montre le Tableau 2, seule l'Ontario a vu s'accroître les fonds provenant des trois paliers d'administration, mais les hausses en pourcentage étaient très faibles. Le Yukon et l'Île-du-Prince-Édouard ont toutefois amélioré leur situation, en bénéficiant d'augmentations du financement fédéral et provincial/territorial, et sans connaître de variation au niveau municipal. La Saskatchewan et le Manitoba, par contre, ont subi des réductions aux trois niveaux de financement, et la Saskatchewan s'est retrouvée avec la plus forte baisse

globale en pourcentage (12%). De plus, Terre-Neuve s'est ressentie d'une réduction considérable du financement fédéral, tout comme la Nouvelle-Écosse, qui a subi une baisse assez importante du financement fédéral et provincial.

Écarts par habitant entre provinces et territoires

Comme on pouvait s'y attendre, les dépenses fédérales par habitant étaient de loin les plus élevées là où la population était la plus faible -- dans les Territoires du Nord-Ouest (à \$655) et le Yukon (\$574), suivis de l'Île-du-Prince-Édouard (\$137) (voir la figure 2.). Le Québec et l'Ontario, où se trouve la plus grande partie de l'infrastructure des industries culturelles, suivaient ensuite, à \$125 et \$112 respectivement. Dans les autres provinces, les dépenses par habitant ont tombé sous la moyenne nationale de \$106; elles étaient toutefois plus élevées dans l'Est que dans l'Ouest.

On ne peut dégager clairement de tendance géographique au sujet des dépenses provinciales et territoriales au titre de la culture. Les dépenses par habitant dépassaient largement la moyenne nationale de \$71, encore une fois au Yukon (\$451), dans les Territoires du Nord-Ouest (\$216) et à l'Île-du-Prince-Édouard (\$99), suivis du Québec, de la Colombie-Britannique et du Manitoba. Dans toutes les autres provinces, les dépenses ont tombé sous la moyenne nationale.

Les dépenses municipales au titre de la culture, par habitant, ont tombé sous la moyenne nationale de \$47 dans toutes les provinces et les territoires, sauf la Colombie-Britannique (\$64), l'Ontario (\$59) et la Saskatchewan (\$49). Par contraste à la situation au niveau fédéral, les dépenses municipales au titre de la culture étaient plus élevées dans l'Ouest que dans l'Est.

Priorités des dépenses par palier d'administration

Les dépenses publiques au titre de la culture visent les industries culturelles (y compris la radiodiffusion, la production de films et de vidéos, l'édition de livres et de périodiques et l'enregistrement sonore), les bibliothèques, le patrimoine et les arts. Mais les trois paliers d'administration continuent d'affecter leurs budgets culturels à des fins assez différentes : l'administration fédérale vise surtout les industries culturelles; les provinces et les territoires, les bibliothèques et le patrimoine; et les municipalités, les bibliothèques. Les arts ne constituent pas le principal poste de dépense de n'importe quel palier d'administration.

Ayant un budget de près de \$3 milliards au titre de la culture, l'administration fédérale a affecté les deux tiers aux industries culturelles, la radiodiffusion obtenant les trois quarts de

suite p. 6

la partie réservée aux industries culturelles. Les dépenses fédérales destinées aux industries culturelles se trouvaient encore surtout en Ontario et au Québec, pour soutenir la concentration actuelle des installations de production et l'infrastructure connexe.

La répartition des dépenses fédérales a varié selon les provinces et les territoires. Ainsi au Québec, 72% des dépenses fédérales au titre de la culture ont été affectées aux industries culturelles, soit une proportion plus élevée que dans les autres provinces et territoires. À l'Île-du-Prince-Édouard, la répartition était la plus uniforme : 38% aux industries (la plus faible proportion parmi les provinces et territoires), 35% au patrimoine et 24% aux

arts (la plus forte proportion parmi les provinces et territoires).

Les bibliothèques et le patrimoine ont obtenu \$1.2 milliard, ou les trois cinquièmes des dépenses provinciales/territoriales au titre de la culture en 1991-1992. La part affectée aux bibliothèques variait largement parmi les provinces et territoires, allant de 63% en Colombie-Britannique à 16% dans les Territoires du Nord-Ouest. Le patrimoine a aussi été touché de façon similaire par les priorités provinciales et territoriales : l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon ont consacré chacun 38% de leurs budgets culturels, alors que Terre-Neuve y a affecté 13%.

Les dépenses concernant les bibliothèques ont figuré largement dans les dépenses municipales au titre de la culture, puisqu'elles formaient plus de \$961 millions, ou les trois quarts des budgets culturels des municipalités. À Terre-Neuve et dans les Territoires du Nord-Ouest, les bibliothèques ont reçu la presque totalité des fonds municipaux au titre de la culture, alors qu'au Québec elles ont obtenu la plus faible proportion (68%). □

¹ Dans le présent article, les variations en pourcentage sont calculées en tenant compte de l'inflation.

Les préférences quant aux activités culturelles varient selon la province

Mary Cromie, rédactrice en chef, *La culture en perspective*

Le lieu de résidence est un élément dont il faut absolument tenir compte dans la détermination des habitudes culturelles des Canadiens. L'Enquête sociale générale annuelle renferme une série de questions sur la participation à des activités culturelles qui fournissent les données sur les schémas provinciaux de participation aux activités culturelles en 1992.

Arts d'interprétation

Dans l'ensemble, le pourcentage de la population de 15 ans et plus qui a assisté à un spectacle d'arts d'interprétation au cours de

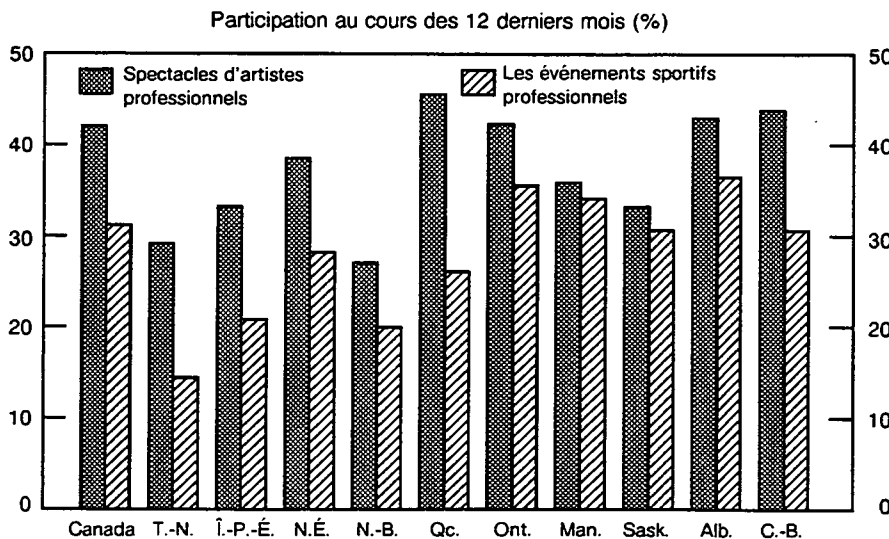
l'année précédente atteint en moyenne 30% pour le Canada. Toutefois, les fluctuations provinciales sont importantes. Ce pourcentage varie entre un minimum de 15% à Terre-Neuve et un maximum de 34% en Ontario. Non loin derrière au deuxième rang viennent ex aequo la Colombie-Britannique et le Québec avec 32% chacune. On peut toutefois se demander si la fluctuation n'est pas, du moins dans une certaine mesure, liée à l'accessibilité des arts d'interprétation selon la province. Même si notre enquête annuelle sur les compagnies d'arts d'interprétation ne porte

que sur le secteur à but non lucratif, elle révèle clairement que plus des trois quarts des compagnies d'interprétation ont effectivement élu résidence dans les trois provinces auxquelles on associe le taux de participation le plus élevé.

L'examen de chacune des disciplines des arts d'interprétation (le théâtre, la musique, la danse et l'opéra) révèle que les résidents du Québec ont probablement plus de chances d'assister à une représentation artistique ou scénique (en particulier toute forme de comédie) et ont vraisemblablement moins de chances d'aller voir un spectacle de danse que les résidents de la plupart des autres provinces, en particulier celles de l'Ouest. Parallèlement, dans le domaine des arts d'interprétation pour enfants (tous les types), le Québec vient au premier rang, car 10% des Québécois ont assisté à un spectacle de ce genre au cours de l'année précédente.

Que donne la comparaison de l'assistance à des manifestations sportives professionnelles et à des spectacles d'arts d'interprétation professionnelle? L'enquête révèle que 31% de tous les Canadiens ont assisté à une manifestation sportive au cours des 12 derniers mois, comparativement à 42% ayant assisté à un spectacle d'arts d'interprétation. La répartition provinciale de l'assistance à ces deux types de manifestations est similaire pour chacune des provinces de l'Atlantique, pour l'Ontario et pour la Colombie-Britannique. Pour leur part, les Québécois ont vraisemblablement plus de chances de soutenir les arts, alors que les résidents des trois provinces des Prairies sont plus susceptibles d'appuyer les sports (Figure 3).

Figure 3
Les arts d'interprétation attirent plus de spectateurs que les événements sportifs, 1992



suite p. 7

La proportion des habitants de la Nouvelle-Écosse qui assistent régulièrement à toutes sortes de spectacles de musique populaire est un peu plus forte que celle des résidents de n'importe quelle autre province. Cependant, la ventilation des divers types de musique populaire permet de constater que les Québécois dépassent de beaucoup les résidents de toutes les autres provinces en ce qui concerne l'assistance à des spectacles à la fois pour les catégories de la musique populaire ou rock (20%) et de la musique de jazz ou de blues (13%). Parallèlement, la musique folklorique est plus populaire dans les provinces de l'Est, et la musique western plaît surtout aux résidents de la Saskatchewan, suivis de près par ceux de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce sont les habitudes d'écoute de la radio qui témoignent des préférences à l'égard de ce dernier genre de musique. Les données tirées de La banque de données sur l'écoute à la radio de Statistique Canada, révèlent qu'une part nettement plus grande de résidents de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Saskatchewan que de résidents de toute autre province consacrent un pourcentage plus élevé de temps d'écoute à la musique country.

Les habitants de la Nouvelle-Écosse préfèrent les musées

Le pourcentage de Canadiens de 15 ans et plus qui ont visité des musées au moins une fois au cours de l'année précédente s'établit en moyenne à 32% pour l'ensemble du Canada. Toutefois, les chiffres varient de 23% pour le Nouveau-Brunswick à 45% pour la Colombie-Britannique. Les schémas de fréquentation des habitants de la Nouvelle-Écosse sont l'élément qui est peut-être le plus remarquable. Pour pratiquement tous les types d'institutions du patrimoine, qu'il s'agisse de musées des sciences et de technologie, d'histoire naturelle, généraux ou des civilisations et locaux, les habitants de la Nouvelle-Écosse arrivent au premier ou au deuxième rang pour ce qui est des niveaux de participation, et ce, par rapport à toutes les provinces. En réalité, la proportion de résidents de la Nouvelle-Écosse qui ont visité des sites historiques est plus élevée que pour n'importe quel autre Canadien. Cependant, ils accusent un retard notable par rapport à un certain nombre d'autres provinces seulement en ce qui a trait aux zoos et aux aquariums, mais l'accessibilité de ces installations joue à cet égard un rôle aussi déterminant que tout autre facteur. Dans l'ensemble, une plus grande proportion de résidents des provinces de l'Atlantique a assisté à des festivals et à des foires, comparativement aux résidents de l'Ouest (57% par rapport à 50%). Il en va de même pour les cirques et les spectacles sur glace.

La Colombie-Britannique est peuplée de lecteurs

Il semble que les résidents de la Colombie-Britannique sont les lecteurs les plus insatiables du pays. La proportion de ceux d'entre eux qui ont lu des magazines (88%) ou des livres (78%) au cours des 12 derniers mois dépasse celle des habitants d'autres provinces. Pour ce qui est de la lecture des journaux, leur proportion dépasse la moyenne nationale, bien que les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard aient manifestement le pourcentage le plus élevé (97%). En outre, c'est en Colombie-Britannique qu'on trouve la plus forte proportion d'ouvrages empruntés à des bibliothèques, bien qu'il soit intéressant de signaler que ce phénomène ne soit certainement pas lié au nombre de points de service bibliothécaires mis à la disposition des résidents.

Aller au cinéma ou rester à la maison?

Le schéma des sorties au cinéma par opposition à la location d'un film afin de le visionner à la maison sur magnétoscope varie-t-il considérablement selon la province? En fait, les divergences de pourcentage entre les provinces sont bien inférieures à celles qui existent entre ces deux types de divertissement. Au cours des 12 derniers mois, les moyennes de participation des Canadiens s'établissent comme suit: 49% ont fréquenté des cinémas et 71% ont loué des films. Les résidents du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve sont ceux qui vont le moins souvent au cinéma (38%) et la proportion de résidents du Québec qui visionnent des films loués est remarquablement inférieure à celle des résidents de toute autre province (seulement 62%). L'étude des données provinciales relatives à la possession d'un magnétoscope révèle qu'au Québec le pourcentage des ménages ayant cet appareil est, en fait, légèrement inférieur à ceux des autres provinces (69% par opposition à 74% pour le Canada).

La base de données de l'Enquête sociale générale peut permettre d'étudier de nombreuses autres variables. Par exemple, le numéro de l'hiver 1993 de *La culture en perspective* renferme un article sur les caractéristiques sociodémographiques des personnes qui assistent à des spectacles de théâtre de participation. Pour obtenir un complément d'information sur les données dont il est fait état dans le présent article ou tout autre type de données disponibles, veuillez communiquer avec Mary Cromie au (613) 951-6864. □

Publications

Nouvelles	Prix au Canada
87-204 Le film et la vidéo, 1991-1992	22 \$
87-208 L'écoute de la télévision, 1992	26 \$
Toujours disponible	
87-202 L'enregistrement sonore, 1991-1992	22 \$
87-203 L'édition du périodique, 1991-1992	17 \$
87-206 Dépenses publiques au titre de la culture, 1991-1992	17 \$
87-207 Les établissements du patrimoine, 1991-1992	30 \$
87-209 Les arts d'interprétation, 1991-1992	30 \$
87-210 L'édition du livre, 1991-1992	17 \$

Pour commander des publications composez sans frais le 1-800-267-6677

La culture en perspective (n° 87-004 au catalogue) ISSN 0843-7548 est une publication trimestrielle autorisée par le Ministre responsable de Statistique Canada © Ministre de l'Industrie, des sciences et de la technologie, 1994.

Rédactrice: Mary Cromie, (613) 951-6864

Abonnements: Canada: 6,25 \$ l'exemplaire, 25 \$ par année. Etats-Unis: 7,50 \$ US l'exemplaire, 30 \$ US par année. Autres pays: 8,75 \$ US l'exemplaire, 35 \$ US par année. Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada).

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

La collecte des données pour le Projet sur la population active du secteur culturel aura lieu en mai

Les derniers préparatifs pour l'Enquête sur la population active du secteur culturel sont sur le point d'être terminés et les travaux sur le terrain débiteront avant l'été!

Cette enquête importante, parrainée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC), sera réalisée en mai 1994, et les résultats seront prêts au mois de novembre suivant. Les données agrégées de l'Enquête sur la population active du secteur culturel fourniront des renseignements détaillés sur les artistes et les travailleurs du secteur: leur situation et leurs expériences sur le marché du travail, leur formation, leur situation financière et leurs caractéristiques démographiques correspondantes.

Le commanditaire de l'Enquête et les représentants du secteur culturel, que nous avons consultés de manière exhaustive, ont tous souligné l'importance de ces renseigne-

ments lors de l'élaboration de leurs politiques. Ces données combleront un très grand vide quant aux renseignements offerts sur les caractéristiques d'emploi et les cheminements de carrière de ceux qui contribuent directement à l'environnement culturel du Canada.

On parviendra à obtenir une telle étendue de données parce que l'enquête fondée sur une liste sera ciblée sur des groupes spécifiques à l'intérieur du secteur culturel. Ces personnes auront été choisies, toujours en étroite collaboration avec la communauté culturelle, parce qu'elles font partie d'une association, d'un syndicat ou d'un conseil.

Aux premières étapes de l'élaboration du Projet sur la population active du secteur culturel, on prévoyait une enquête parallèle pour mesurer l'étendue de ce secteur. On y serait parvenu en identifiant les personnes de la population générale qui auraient déclaré un

engagement dans le secteur culturel. Malheureusement, les récentes compressions budgétaires ont entraîné l'annulation de cette dernière enquête. On prévoit maintenant compenser cette lacune en reliant les résultats de l'enquête fondée sur une liste avec ceux d'autres enquêtes, comme le recensement ou l'Enquête sur la population active afin de donner à l'information détaillée une perspective plus large. Des détails potentiellement précieux seront toutefois perdus par rapport à la solution originale.

Pour de plus amples renseignements au sujet du Projet sur la population active du secteur culturel, veuillez composer sans frais le numéro suivant: 1-800-661-2100. □

L'édition du livre au Canada

Manon Nadeau, gestionnaire de projet, édition et diffusion du livre

Au Canada, en 1991-1992 le secteur de l'édition du livre regroupait 322 maisons d'édition ayant des revenus de plus de \$50,000. Il s'agit d'une augmentation de 36 maisons d'édition comparativement à 1987-1988. Aussi, on dénombrait 48 diffuseurs exclusifs en 1991-1992 soit pratiquement le même nombre qu'en 1987-1988. On se propose ici d'examiner brièvement l'évolution de l'édition du livre depuis les cinq dernières années.

Nombre record d'ouvrages édités

Selon l'enquête sur l'édition du livre, en 1991-1992 on a enregistré un nombre record d'ouvrages édités avec 8,722 ouvrages, soit une hausse de 27% comparativement à 1987-1988. Durant cette période, seule l'année 1990-1991 a été marquée par une baisse du nombre d'ouvrages édités (1%) par rapport à l'année précédente. Signalons que la plus grande part des nouvelles parutions provient de la littérature générale.

D'autre part, le nombre d'ouvrages réimprimés a progressé de façon appréciable durant cette période c'est-à-dire de 34%, passant de 4,562 réimpressions en 1987-1988 à 6,065 réimpressions en 1991-1992. Cependant, on a observé une diminution de 6% des ouvrages réimprimés en 1991-1992 comparativement à l'année précédente.

Progression lente des ventes sur le marché intérieur

Les ventes de propres ouvrages et d'ouvrages diffusés en exclusivité au Canada n'ont pas connu une croissance rapide. En effet, si l'on tient compte de l'inflation, les ventes de

propres ouvrages au Canada ont atteint 464 millions de dollars en 1991-1992, une progression réelle de seulement 2% comparativement à 1987-1988. Notons qu'en 1991-1992, une baisse de 6% des ventes de propres ouvrages au Canada a été enregistrée par rapport à l'année précédente. Si l'on compare 1987-1988 à 1991-1992, les ventes réelles de propres ouvrages attribuable au marché extérieur¹ du Canada se sont accrues beaucoup plus rapidement (43%) que celles sur le marché intérieur (2%).

L'évolution des ventes d'ouvrages diffusés en exclusivité sur le marché intérieur a progressé un peu plus rapidement que les ventes de propres ouvrages. En 1991-1992, les ventes d'ouvrages diffusés en exclusivité ont atteint 530 millions de dollars en dollars constants soit une hausse réelle de 3% comparativement à 1987-1988.

Profit à la baisse

Près de 38% des maisons d'édition ont déclaré avoir fait des pertes en 1991-1992 comparativement à 27% en 1987-1988. En 1991-1992, les maisons d'édition ont réalisé un profit moyen² qui équivalait à 5% de leurs revenus soit le plus faible profit enregistré depuis 1987-1988. Pour l'ensemble de la période, les diffuseurs exclusifs ont réalisé en moyenne un profit qui équivalait à 3% de leurs revenus. Ces derniers ont obtenu un profit moyen inférieur à celui des maisons d'édition durant la période observée.

Croissance de l'aide financière

En 1991-1992, les maisons d'édition ont reçu 24 millions de dollars en aide financière du

secteur public et privé soit une hausse de 15% par rapport à 1987-1988. Cependant, la proportion des maisons d'édition qui ont obtenu des subventions est demeurée sensiblement la même depuis 1987-1988. En 1991-1992, près de 64% des 322 maisons d'édition ont reçu de l'aide financière. Durant cette année, en moyenne les maisons d'édition ont obtenu plus de 115,000 dollars, soit à peu près le même montant qu'en 1987-1988.

Stagnation des emplois à temps plein

En effet, de 1987-1988 à 1991-1992, le taux moyen annuel de croissance des emplois à temps plein dans le secteur de l'édition et de la diffusion exclusive a été moins de 1%. En 1991-1992, les maisons d'édition ont procuré de l'emploi à temps plein à 6,201 personnes et en moyenne elles ont reçu un salaire de \$35,000. Pour la même année, les diffuseurs exclusifs ont fourni des emplois à temps plein à 928 personnes qui ont reçu 29 millions de dollars en rémunération ou en moyenne un salaire de \$31,000.

Bref, l'augmentation du nombre de maisons d'édition et des ouvrages édités n'aura pas eu comme effet une hausse importante des ventes sur le marché intérieur. En conséquence, les profits ont diminués et le nombre d'emplois à temps plein est demeuré pratiquement stable.

¹ Comprend pas les exportations des autres ventes à l'étranger de propres ouvrages.

² Le profit des maisons d'édition est calculé en tenant compte de leurs ventes d'ouvrages diffusés en exclusivité.